



Résolution Générale du congrès

Mérignac - 28 mars 2013

adoptée à l'unanimité

L'UTCAC :

- déplore la très nette dégradation de la qualité du dialogue social au sein de la DGAC et regrette que de nombreux engagements pris par la DGAC n'aient pas été respectés ;
- considère que les retards pris dans la mise en œuvre de mesures importantes et attendues par les personnels ont sérieusement entamé la confiance qui doit, pourtant, régir le dialogue entre l'Administration et les Organisations Syndicales représentatives ;
- reste très attachée à la politique protocolaire, mais dénonce l'absence actuelle de réelles négociations. Elle ne cautionne pas l'illusion d'un protocole DGAC entretenue par des GT pré-protocolaires qui n'annonçaient que réduction des coûts et des effectifs, fermetures de services, réorganisations et externalisations.

L'UTCAC demande à la DGAC :

- de privilégier une approche « métiers » juste et équitable à une vision « corporatiste ». Les outils existants au sein de la Fonction Publique tels qu'une démarche de type Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) permettront ainsi d'offrir une reconnaissance statutaire aux TSEEAC, aux ATTAAC, aux IEEAC et aux administratifs qui exercent des fonctions ou des responsabilités identifiées ;
- de remédier enfin à la perte de revenus au moment du départ à la retraite pour l'ensemble des personnels ;

L'UTCAC ne dérogera pas aux principes suivants :

- L'unité de la DGAC, le maintien de passerelles entre ses différentes composantes, la parité de rémunération entre tous les domaines d'activité et l'équité de traitement des personnels et des différents services de la DGAC, doivent guider toute réforme.
- La DSAC doit rester l'Autorité Nationale de Surveillance chargée de la certification et de la surveillance en matière de sécurité, de sûreté et d'environnement.
- La DSNA doit demeurer le seul prestataire de services de la Navigation Aérienne habilité à rendre le service du contrôle d'aérodrome, à élaborer et à diffuser l'information aéronautique.

L'UTCAC demande que :

- Les fonctions « support », soient reconnues notamment dans leur composante d'expertise et d'encadrement.
- Les compétences des agents en charge des missions régaliennes soient valorisées au travers d'une approche métiers.

L'UTCAC rappelle son attachement au service public. Toute évolution européenne devra faire l'objet d'une approche globale basée sur 3 piliers : un prestataire, une autorité de surveillance et un régulateur, gage de l'unité de la DGAC.

L'UTCAC demeure fermement opposée à toute privatisation, à toute compétition entre prestataires de Services de Navigation Aérienne européens ou entre Autorités de Surveillance et à tout projet préjudiciable aux personnels qu'elle représente.

Il est urgent que la DGAC reprenne sa place, redevienne une référence en Europe et à l'international, notamment en matière de sécurité et qu'elle soit proactive dans la prise en compte des principes défendus par l'UTCAC et exposés supra.

L'Autonomie de l'UTCAC, clairement reconnue par l'Administration, lui permet de signer ou de ne pas signer des accords indépendamment des autres branches de l'UNSA.

L'UTCAC prendra ses responsabilités au vu du texte proposé. Le Bureau National est mandaté pour prendre toute décision en la matière.